UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION LUI A ÉTÉ CONSACRÉE À TIARET

Le don d'organes sous toutes ses coutures

Le don d'organes a fait l'objet d'une rencontre de sensibilisation de haut niveau, jeudi dernier à l'Ecole paramédicale de Tiaret, à l'initiative collective de la Direction de la santé, l'Office des établissements de jeunes et la Fédération nationale des insuffisants rénaux (Fnir).

Ciblant principalement les professionnels de la santé, les médias, les associations et quelques malades «greffés», cette manifestation a été marquée par la participation de trois éminents professeurs dans le domaine que sont successivement Tahar Rayane, Benbadji, et Hammouche. Aussi, pour cerner ce thème dans toutes ses péripéties, les organisateurs ont fait appel à des intervenants dans différents domaines liés à la problématique.

Lors de son allocution d'ouverture, le wali de la wilaya qui a tenu à saluer ce genre d'initiatives pour éclairer l'opinion publique sur le sujet n'a pas été sans mettre en exergue les efforts déployés dans le secteur de la santé en termes d'investissement, citant à titre indicatif, le complexe mère-enfants et l'hôpital de Sougueur, deux nouveaux projets en voie d'achèvement ou encore le futur centre anticancer.

S'agissant des communications, c'est le professeur Tahar Rayane de l'Institut national du rein qui ouvrira le bal avec la présentation d'un état des lieux sur la greffe en Algérie non sans faire parler les chiffres, soulignant que la première transplantation rénale a eu lieu en Algérie le 14 juin 1986.

Le même intervenant devait préciser que seulement 1 000 patients ont été greffés en 27 ans soit 37 par an , ce qui est en decà des besoins, alors que 9 000 malades en quête de greffe sont inscrits sur les listes d'attente, a-t-il affirmé. Autrement dit, il faudrait 60 ans pour pouvoir les prendre en charge, lance-t-il d'un ton teinté de regrets.

Poursuivant son intervention, le professeur devait s'appesantir sur les obstacles endiguant le développement de la greffe en Algérie, citant entre autres, le recrutement insuffisant de donneurs vivants, les difficultés pour réaliser les bilans pré-greffe, le manque de motivation et d'intéressement des acteurs de la greffe, la pénurie de médicaments (consommables et réactifs), l'absence de campagnes de sensibilisation au don d'organes…

Abordant le volet ressources humaine en Algérie, le praticien fait état d'un peu plus de 500 néphrologues et 9 professeurs répartis sur plusieurs établissements hospitaliers dont 13 CHU.

Prenant le relais et tout en commentant un film-documentaire proposé pour la circonstance, M. Boukhors porte-parole de la Fnir, devait reconnaître qu'il n'est pas facile de convaincre le citoyen de donner ses organes après son décès, mais il faudrait instaurer cette culture à partir de la famille, car, estime-t-il «ce geste provenant d'une personne en état de mort encéphalique notamment, peut aider, voire sauver des malades en attente d'une greffe rénale, hépatique, cardiaque, pulmonaire ou pancréatique». A ce titre, poursuit le même orateur, l'apport du religieux est très important d'autant plus que la loi et la charia permettent cette transplantation.

Pour ce qui est de la greffe de vivant à vivant, celle-ci s'effectue normalement pour le rein et à un degré moindre pour le foi alors que des milliers de malades ne trouvent pas de donneurs vivants. Cela dit, «le citoyen peut porter une carte de donneur et la confier à sa famille pour que ses organes soient donnés après son décès», conclut-il.

La deuxième partie des communications a permis en premier lieu au représentant des affaires religieuses de mieux cerner la problématique, soulignant qu'il n'a jamais été interdit d'effectuer des transplantions à partir d'un mort quand il s'agit de sauver des vies humaines.

L'intervenant a présenté une multitude d'avis sur la question non sans s'inspirer de théologiens et de muftis de renom. Les volets juridique, médico-légal et psychologique assurés respectivement par maître Bouras, avocat à la cour, Dr Hellal de l'hopital Youssef-Damardji et Mme Fatiha Besseghir exerçant à la maison de jeunes de l'ex-Lombard de Tiaret, ont figuré en bonne place parmi le programme de cette manifestation, laquelle a suscité un débat on ne peut plus richissime à plus d'un titre.

Mourad Benameur

EL TARF

Un chalet calciné suite à un court-circuit

Les habitants de la cité Guergour qui englobe 100 habitations en bois datant des années 1980 ont vécu, hier, une matinée de terreur et de rage à la fois à cause d'un feu qui s'est déclaré dans un chalet où résident 5 personnes.

Le chalet a été complètement calciné par l'effet d'un court-circuit provoqué par les pluies torrentielles qui se sont abattues sur la ville d'El Tarf. Heureusement, on ne déplore pas de pertes humaines et le pire a été évité de justesse grâce à la célérité de l'intervention des pompiers de l'unité principale qui ont circonscrit le feu et épargné, de fait, le sinistre pour trois autres chalets mitoyens.

Il est à signaler que c'est le sixième incident de ce genre enregistré au niveau de ladite cité, ces deux dernières années.

Les chalets sont dans un état de délabrement avancé, leur durée de vie a expiré depuis belle lurette devant la passivité des responsables locaux, et ce, malgré les SOS lancés par la population, en vain.

Daoud Allam

NAÂMA

Une caravane médicale de la Protection civile chez les nomades

La Protection civile de la wilaya de Naâma a, en étroite collaboration avec la Direction de la santé (DSP), la Direction de l'action sociale (DAS), la Direction des services agricoles (DSA) et la Direction de l'administration locale (DAL) de la wilaya, élaboré un programme de consultations médicales pour les nomades et les populations des zones éparses, isolées des centres urbains de la wilaya de Naâma.

C'est ainsi qu'une caravane médicale a sillonné du 20 au 25 courant toutes les régions steppiques et désertiques de la wilaya de Naâma.

La caravane était composée d'éminents médecins-spécialistes, assistants sociaux, sages-femmes, infirmiers, équipes MTH, sapeurs-pompiers, vétérinaires, ambulances, véhicules de communication, ainsi que des moyens matériels et humains des services des communes. L'impact de cette campagne, a déclaré l'officier Medjahed Slimane, chargé de la communication au niveau de la Protection civile, c'est la santé primordiale. Elle consiste donc, à faire rapprocher la médecine de proximité dans les contrées isolées.

Des consultations, des soins sur place, des traitements, des séances de prévention et d'hygiène, attribution des médicaments, sont autant d'opérations effectuées dans toutes les spécialités : infantile, maternelle, pédiatrie, gynécologie, ophtalmologie et autres…, maladies chroniques (diabète, la tension et autres…), en cas de maladie grave, le sujet serait immédiatement pris en charge pour le suivi de sa maladie (hospitalisation, éventuelle intervention).

Notons, enfin, que les actions médicales effectuées durant ces journées à travers les zones des daïras de Aïn-Séfra, Sfissifa, Naâma, Mécheria, Asla, Moghrar et M. B. Amar, ont touché plus d'un millier de citoyens, dans la quasi-totalité des femmes et des enfants en bas âge.

B. Henine

RELIZANE

Disparition des plaques de fonte de la cité des 1026 logements sociaux

Le dangereux et coûteux phénomène du vol de plaques d'égouts est toujours d'actualité. Aucun quartier ne semble être épargné, et ce, à travers toute la wilaya de Relizane. Le quartier de Bermadia n'a pas été épargné.

Hier après-midi, les usagers, piétons et surtout les automobilistes de la rue de La Remonte, ont été surpris par la disparition de plaques de fonte. Des individus se sont emparés à la faveur de la nuit, des plaques qui servaient de couverture d'une tranchée d'évacuation des eaux pluviales.

Des riverains, animés de bonne foi, ont mis des cartons et des obstacles afin d'éviter aux automobilistes et surtout aux motocyclistes de tomber dans le trou dû à l'absence de ces plaques en fonte.

Selon certains habitants de la cité des 1 026 logements, il a été signalé ces derniers temps un mouvement suspect de charrettes hippomobiles. Elles sillonnent les cités tard dans la nuit et souvent même, après la prière d'El Ichaâ. Elles sont chargées d'objets divers et hétéroclites.

Papiers, objets en plastique, des chutes de bois et aussi des objets métalliques, tout est transporté. Les habitants en général et les conducteurs de véhicule, en particulier, demandent aux autorités locales de sévir contre ces voleurs de plaques.

En plus du préjudice financier, le vol de ces couvercles constitue un danger pour les automobilistes, surtout la nuit, car risquant carrément un renversement du véhicule dont la roue s'enfoncerait subitement dans l'avaloir sans protection.

Ce phénomène cause des préjudices financiers estimés à des milliards de centimes, surtout lorsqu'on sait que le prix de chaque unité avoisine les 20 000 dinars.

A. Rahmane

AÏN-TÉMOUCHENT

Clôture de la session de formation de la réalisation cinématographique

Hier, le rideau est tombé sur la session de formation de la réalisation cinématographique à l'hôtel Bel air 2 de Aïn-Témouchent dans sa 6e édition au niveau national, et la première au niveau local, dans la réalisation et production de films.

Cette session, qui a vu la présence de docteurs spécialisés dans le domaine cinématographique, à l'instar de M. Boukhamoucha Ilyès et de Nassim Korbi de Tunisie qui ont inculqué aux jeunes formés, venant de toutes les wilayas du pays, les techniques de la réalisation de films algériens en commençant par l'écriture du scénario jusqu'à la réalisation. Concernant cette session, le Dr Boukhamoucha dira qu'elle est particulière par rapport aux précédentes, du fait que lors des six jours, les spécialistes ont donné aux stagiaires un ensemble de données théoriques qui leur ont permis de réaliser un court film dans un délai ne dépassant pas les trois jours parmi les six programmés pour cette session. Il a été également donné aux jeunes ainsi que la possibilité de créer dans le fond et la forme et pour cela les scénarios ont été proposés par les stagiaires sous l'orientation du Tunisien le docteur El Korbi ; les thèmes des scénarios traitaient de la société algérienne en relation avec les relations professionnelles et sociales. Il est prévu une autre session en date du 21 mai prochain et une troisième au mois d'août dans la ville de Guebli en Tunisie.

Les jeunes stagiaires ont accueilli favorablement l'organisation de cette session de formation, la sixième du genre, au niveau national, ils se sont réjouis de toutes les connaissances acquises en ces journées de formation bien que le délai soit court.

S. B.

Droit de réponse

Suite à l'article paru dans votre journal le 26/03/2016 relatif à l'hommage rendu au chahid colonel Amirouche dans lequel il est inséré que le président de l'APC d'Iboudrarène est absent et a boycotté la cérémonie. Nous réservons un droit de réponse à de telles insertions que vous voudrez bien publier.

Il est un fait indiscutable qu'il ne peut exister en Algérie de commune qui ne soit l'initiatrice ou qui ne prenne pas part aux événements ayant trait à l'histoire, partons de là, quelques questions se posent d'elles-mêmes :

1- Comment entreprendre d'organiser des événements ayant trait à des situations qui nous engagent tous sans tenir informé ou associé pour ce faire l'autorité locale compétente ? A quelles fins ?

2- Est-il juste que l'autorité locale du colonel Amirouche ne soit informée que par un simple affichage ?

3- Peut-on imaginer que la commune n'engagerait pas des moyens exceptionnels si elle avait été à temps associée tout naturellement à l'évènement ?

Nous informons l'opinion publique que l'APC, l'ONM et l'ONEC d'Iboudrarène ont programmé il y a plus de 15 jours une cérémonie commémorative du 57e anniversaire des colonels Si L'Houès et Si Amirouche.

Concernant le boycott du président de l'APC d'Iboudrarène de cette cérémonie, nous attirons votre attention que le président de l'APC d'Iboudrarène n'a jamais boycotté de tels événements mais il boycotte les manœuvres, les manières, les démarches et les enjeux qui ne servent ni l'honneur ni la mémoire des valeureux martyrs de notre République algérienne démocratique et populaire.

Aussi pour conclure, visiter l'Histoire c'est le faire en honnête citoyen par respect justement à nos glorieux martyrs.

Enfin, à ceux qui n'ont rien à faire valoir de culture citoyenne dans une Algérie à tous les Algériens, l'Histoire doit cesser d'être un fonds de commerce.

Iboudrarène le, 26/03/2016
Le Président de l'APC